

17 JAN. 2024

Marseille, le

Le Directeur Général

à

Madame la Directrice  
EHPAD « LE SOLEIL COMTADIN »  
135, RUE DE LA PORT DE FRANCE  
84810 – AUBIGNAN

Direction Générale

Mission Inspection Contrôle Réclamations

Affaire suivie par : Eric DUBUT

Mail : [ars-paca-controle-ehpad@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-controle-ehpad@ars.sante.fr)

Réf : IC-0124-0409-D

PJ : Tableau des mesures administratives définitives

Objet : Contrôle EHPAD « LE SOLEIL COMTADIN » – au terme de la procédure contradictoire

Votre établissement a fait l'objet d'un contrôle sur pièces à partir du 6 septembre 2023. Le rapport d'inspection accompagné du tableau des mesures envisagées vous a été notifié le 15 novembre 2023.

Dans le cadre de la phase contradictoire, vous n'avez pas apporté d'éléments de réponse aux écarts et remarques qui vous ont été notifiés.

La procédure contradictoire est désormais clôturée.

5 prescriptions et 3 recommandations vous sont notifiées dans le tableau annexé. Le délai de mise en œuvre de ces décisions court à compter de la notification de la présente.

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces décisions sont susceptibles de faire l'objet d'un recours contentieux, dans les deux mois à partir de la réception, devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Le suivi des mesures administratives sera assuré la Mission Inspection Contrôle Réclamations de l'Agence Régionale de Santé. Je vous demande d'adresser à ce service, aux différentes dates d'échéance, le tableau de suivi des mesures administratives, complété par vos soins, sous format Word et PDF et assorti des pièces justificatives. Un contrôle sur site pourra être réalisé afin de vérifier la mise en œuvre effective des mesures correctives.



Je vous rappelle enfin que le rapport d'inspection et les décisions prises font partie des documents administratifs communicables aux tiers au sens des articles L311-1 et L300-2 du code des relations entre le public et l'administration.

Pour le Directeur Général et par délégation

Dr Cathy Buonsignori-Kaloustian



Pharmacien inspecteur de santé publique  
Responsable de la  
Mission Inspection Contrôle Réclamations